M. et Mme Victor Hache, de Roubaix, obtiennent un prix Cognacq-Jay de 25.000 francs

M. et Mme Victor Hache et leurs enfants (Photo Meschkind.)
(Cette photographie a été prise avant la naissance du dixième enfant, que nous avons annoncée en août dernier.)

Les familles nombreuses, à Roubaix, ne se comptent plus. Les traditions si fortes et si respectables de nos foyers ont toujours opposé une victorieuse réplique aux progrès si douloureux de la dénatalité dans trop de régions de France.

C'est pourquoi, c'est toujours avec un vif sentiment de plaisir que nous nous plaisons à souligner et à saluer les mérites des familles nombreuses, surtout lorsqu'échoit à l'une d'elles l'un des distinctions les plus enviées: le prix Cognacq-Jay.

C'est aujourd'hui M. et Mme Victor Hache qui se voient attribuer les 25.000 fr. du prix Cognacq, destiné à récompenser les familles les plus méritantes et les plus dignes d'intérêt.

M. Victor Hache, qui n'est âgé que de quarante-cinq ans et sa femme de quarante ans ne compte que des sympathies à Roubaix; il est le secrétaire de la Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché; il s'est occupé également très activement de secours mutuels, de Jeunesse ouvrière, de Théâtre chrétien, de la Croix-Rouge et de l'*Annuaire des grandes familles de Roubaix-Tourcoing*, dont il est le principal animateur.

La famille de M. et Mme Victor Hache se compose de dix enfants: six filles et quatre garçons. L'aîné a dix-neuf ans et nous nous sommes plu à signaler dans notre édition du 25 août 1931 la venue au foyer du dernier-né.

Nous prions M. et Mme Victor Hache de trouver ici nos plus chaleureuses félicitations pour la haute récompense par laquelle l'Académie française sanctionne leurs mérites. Nous formulons également nos meilleurs vœux pour la santé et l'avenir de leur belle famille.

administrateurs rééligibles pour trois ans ont donné le résultat suivant:

Ont obtenu: MM. Parent et Bouvry, vice-présidents, 1.883 voix; Destrieu, secrétaire général, 1.883; Leclercq, administrateur, 1.875; Devos, administrateur, 1.863; Tavernier, administrateur, 1.860; Delcueillerie, administrateur, 1.835; Leroy, administrateur, 1.858; Salmon, administrateur, 1.840; Fournier, administrateur, 1.824; Thullier, président de la Commission de contrôle et les membres de la dite commission 1.883 voix.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30 excepté le lundi matin. Les adhésions mutualistes sont reçues pour les hommes de 14 à 50 ans: pour les dames et jeunes filles, de 14 à 45 ans.

UN CONSEIL A SUIVRE. — En temps de grippe et de brouillard, tonifiez votre organisme avec un bon grog au **Rhum NEGRITA**, qui est livré sous le contrôle de l'Etat avec certificat de pureté de la Régie. 21745d

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel de Ville, le vendredi 18 décembre, à 18 h. 30, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après:

I. — **Communications et propositions de l'Administration.** — Legs Boucher de Crèvecœur de Perthes: Commission; désignation du délégué du Conseil municipal; — Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles: Conseil supérieur; candidats présentés par le Conseil municipal; — Visite à des militaires gravement malades: Frais de voyage; réponse de M. le Préfet; — Comptabilité communale: Avances consenties par le Crédit Foncier de France de 1920 à 1922; remboursement anticipé du capital restant dû; émission d'un emprunt public nominal de 8.200.000 francs, ou emprunt à contracter au Crédit Foncier de France; voies et moyens de réalisation; — Fonds municipal de chômage: Crédit supplémentaire.

II. — **Rapports des Commissions.** — Bâtiments communaux: Construction d'un établissement de bains avec piscine de natation à eau chaude, rue des Champs; — Construction d'un bureau de poste à l'angle des rues de l'Alma et St-Vincent-de-Paul; adjudication par voie de concours, des travaux « béton armé (2e lot); désignation de l'entrepreneur; — Hôtel des Postes: Campanile; règlement à l'Administration des P.T.T.; — Voirie communale: Entretien des chaussées pavées; imputation sur fonds d'emprunt; — Id.: Réalisation de travaux en exécution des dispositions prévues par la circulaire préfectorale, en date du 7 novembre 1931; projets de nivellement et d'aménagement des terrains situés entre les divers groupes de l'Office municipal d'habitations à bon marché; — Id.: Rue du Collège (partie comprise entre les rues Pellart et du Fort); reconstruction de l'aqueduc: marché de gré à gré; — Id.: Rue Léonard-de-Vinci: réfection de la chaussée; marché de gré à gré; approbation; — Id.: Installation d'une conduite d'eau potable, rue Carpeaux (entre la rue Paul-Wante et le boulevard de Reims); — Id.: Eclairage par l'électricité des rues de l'Office municipal d'habitation; marché de gré à gré; — Id.: Enlèvement des immondices; transport par eau; achat du bateau « Le-Rêve »; marché de gré à gré; — Comptabilité communale: Exercice 1932; budget primitif; approbation; — Id.: Exercice 1931; virements de crédits; — Id.: Produits communaux; côtes irrécouvrables; états présentés par M. le Receveur municipal; — Sociétés de secours mutuels: Mutuelle Maternelle du 43e Régiment d'Infanterie: demande de subvention; — Personnel municipal: Assurances Sociales; application du décret du 30 juin 1931; modifications aux règlements des Caisses de retraites, d'assurance retraite et des statuts; approbation; — Instruction publique: Demandes de bourses; — Id.: Ecole primaire élémentaire annexée à l'Institut Turgot; création d'une 8e classe; — Conservatoire National de Musique: Subvention spéciale de l'Etat affectée à l'amélioration des traitements du personnel enseignant; révision du barème des traitements; — Crèches municipales: Fourniture de lait; marché de gré à gré.

A huis-clos: Questions d'assistance et liquidation de pensions.

POUR LES OUVRIERS & EMPLOYÉS. — Dans la période d'hiver ou les déplacements lointains sont plus difficiles pour le repas de midi, il est bon de rappeler à l'attention, les restaurants créés par les Syndicats 39, rue Henri Carrette à Roubaix, au profit des travailleurs occupés dans cet important quartier ouvrier.

Pour un prix modéré, un repas complet est servi dans les meilleures conditions, dans une salle particulièrement agréable.

Se renseigner au siège, 39, rue Henri-Carrette, Roubaix.

Une manifestation de sympathie en l'honneur de deux chevaliers de la Légion d'honneur

Au cours de la manifestation qu'il organise pour le dimanche 20 décembre à 11 h., au « Café Pandore », en l'honneur de M. Raoul Desreux, chevalier de la Légion d'honneur, le Tir Régional fêtera également un autre de ses membres, M. Arthur Ramu, promu lui aussi récemment chevalier de la Légion d'honneur.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés. Garde-Meubles. Mme H. DAEL. Vidanges, r. Blanchemaille, 42 Rx. T. 34.40

La Sainte-Barbe à l'Union amicale et mutuelle des tailleurs

Les tailleurs ont fêté leur patronne, sainte Barbe. Le matin, toute la société s'est rendue en cortège chez M. Prévost, président d'honneur de l'Amicale, à qui des vœux furent formés à l'occasion de la Sainte-Barbe.

A 2 h., tout le groupement était réuni au siège, Café « Sans Souci ».

A la table d'honneur, M. Prévost était entouré de MM. J. Deflandre, J. Leconte, H. Lepers, J. Surantyn, Marescaux, présidents et vice-présidents de Roubaix-Tourcoing.

Au dessert, après avoir fêté la médaille militaire de M. Louis Corman, M. J. Deflandre relata dans ses grandes lignes l'historique et la vitalité du Syndicat. Prirent ensuite la parole MM. J. Surantyn, E. Surantyn et Marescaux.

Sur la demande de M. Jean Gosse, une quête qui rapporta 90 fr. fut faite au profit du Sanatorium de Sailly-lez-Lannoy.

La soirée s'est terminée dans la plus franche camaraderie.

Pour les MALADIES DE POITRINE, ASTHME, les affections de la **Peau**, du **Sang** et des **Voies urinaires: DOCTEUR VERHAEGHE, Laboratoire de la Pharmie du Trichon.** — Spécialités et traitements recommandés. 34096

Un nouveau médaillé militaire

M. Florent Boudin, entrepreneur, rue Jouffroy, 133, vient d'obtenir la médaille militaire pour sa belle conduite durant la grande guerre.

Parti lors de la mobilisation, le nouveau médaillé a combattu à Verdun, dans l'Argonne, aux Monts de Champagne, aux Eparges et dans la Somme.

Il compte quinze ans de services, cinq campagnes et a été blessé et cité plusieurs fois.

Voici le texte de la dernière citation à l'ordre du 415e régiment d'infanterie:

Excellent sous-officier, excessivement brave et courageux, a rempli pendant la période du 1er octobre au 11 novembre 1918, les fonctions de chef de section; a conduit sa section d'une façon admirable et a été un véritable exemple pour ses hommes; dans des circonstances très difficiles a rendu de réels services pendant toute la poursuite de l'ennemi. Une blessure, trois citations.

Nos félicitations à M. Boudin pour cette distinction méritée.

ETERNIT: plat, ondulé, mouluré. — **E. Hannoulle-Wyffels, 5, Avenue Hannart, Croix** (Tél. Rx 26.33 - Croix 61) 34858

Les Mutilés des yeux obtiennent satisfaction

Le ministre des pensions vient de prendre une circulaire aux termes de laquelle les mutilés des yeux n'ayant plus que la *perception lumineuse d'un œil ou dont la vision de celui-ci est réduite à moins de un vingtième*, obtiendront dorénavant 65% d'invalidité au lieu de 45%.

Les pensionnés définitifs peuvent sous certaine condition, obtenir la revision de leur pension, sur ce taux à compter du 16 septembre dernier.

La section régionale du Nord de la France de l'association des mutilés des yeux, dont le siège est 20, rue Guillaume Tell à Paris, invite les intéressés de Roubaix-Tourcoing à s'adresser à M. Hébant, 96, boulevard Gambetta à Roubaix, où tous renseignements seront donnés.

L'association des mutilés des yeux, dont la devise est « Tous pour Un. Un pour Tous » a ouvert au profit de ses nombreuses œuvres, une grande souscription dotée de lots importants: 16 autos, chambres à coucher, salles à manger, 5.536 lots seront distribués; le billet 2 francs. Le tirage aura lieu le 28 février 1932.

ETALAGES ,VITRINES. Cuivrerie de magasin. **Dubois et Devriendt**, fabricants, 7 et 9, rue Pauvrée. (Tél. 18.41). 20700

A l'Union des Familles Nombreuses du Nouveau-Roubaix et du Raverdi

Comme chaque année, un arbre de Noël est organisé dans la grande salle de la maison des œuvres, pour les familles nombreuses. Afin de donner à cette fête le plus d'éclat possible, la Commission fait un pressant appel aux commerçants pour qu'ils envoient des dons en espèces ou en nature aux adresses suivantes: Au siège, café de la Cloche d'Or, parvis St Jean-Baptiste; au président, M. Delobette, 209 rue Edouard Vaillant; au vice-président, M. Peers, 13, rue Claude-Lorrain; à M. Henri Pipart, secrétaire, rue Ed. Vaillant, square des Acacias, 4.

Pour permettre aux adhérents de se mettre à jour de leur cotisation 1932, une permanence fonctionnera le samedi 19 décembre de 16 à 19 h. et le dimanche 20, de 9 à 13 h. au siège. Prière de se munir du livret de mariage et de la carte d'adhérent.

LE NORODOL nettoie **l'Estomac**, fait fonctionner **l'intestin**, purifie **le sang** et donne **force et santé**. 31055

Chez les Anciens Combattants républicains

Les parents qui ont fait inscrire leurs enfants pour la distribution de jouets qui aura lieu le dimanche 20 décembre, à 10 h., à la Salle Sainte-Cécile, rue du Général-Sarrail, sont priés de se munir de leur carte de membre de l'année 1931 et du livret de famille, afin de justifier de la date de naissance de leurs enfants. A cette occasion, la permanence ne fonctionnera pas.

Le Comité insiste auprès de ses adhérents qui n'ont pas encore fait parvenir le numéro de leur carte verte délivrée par l'Office National, de le faire dans le plus bref délai au Secrétaire de la permanence. Notre représentation au sein de l'Office National du Combattant en dépend.

MAISON DU STYLO, 9 r. St-Georges 207

A propos d'une réunion de chêmeurs

Une réunion de chômeurs avait été annoncée par circulaires comme devant avoir lieu aujourd'hui jeudi au Café de la Betterave, angle des rues de Lannoy et Jules-Guesde. On nous prie de dire que cette réunion n'aura pas lieu à cet endroit.

CADEAUX POUR FETES. — Le choix le plus considérable de petits meubles à **L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix** 21606

Un repassage qui finit mal

Hier mercredi, vers 12 h. 30, le feu s'est déclaré dans la cuisine de l'habitation qu'occupe M. Maurer, chef de fabrication, 171, rue Pierre-de-Roubaix. Mme Maurer, qui était occupée à repasser à l'aide d'un fer électrique, dut s'absenter quelques instants et laissa par mégarde le courant, ce qui provoqua l'embrasement de la table et les flammes se communiquèrent aux tentures.

Entretemps une voisine aperçut de la fumée et comme Mme Maurer n'était pas rentrée, elle courut avertir les pompiers qui, à l'aide d'une petite lance qu'ils branchèrent sur le robinet d'eau potable, eurent tôt fait d'éteindre ce commencement d'incendie. Les dégâts s'élèvent à 2.000 fr.

Un accrochage entre autos

Mercredi, à 10 h. 30, un camion de l'« Assochar » conduit par M. Théophile Van Driessche, 23 ans, 118, rue de Wattrelos, à Mont-à-Leux (B.) est entré en collision avec l'auto pilotée par M. A. V. Callemont, 45 ans, demeurant 135, boulevard de Belfort. Cet accident s'est produit sur la Grand'Place. Il n'y a que de légers dégâts matériels de part et d'autre.

Des poules ont disparu

M. Victor Paglino, 33 ans, entrepreneur de cimentage, demeurant à Roubaix, 20, rue Carpeaux, est venu porter plainte contre deux individus qui, au cours de la nuit du 14 au 15 décembre, ont pénétré dans son poulailler, en bordure du terrain du boulevard de Lyon et lui ont dérobé douze poules et un coq. La Sûreté avisée a ouvert une enquête.

Deux individus arrêtés avouent un vol

Un vol avec effraction avait été commis récemment chez M. Enzy, 103, rue de la Gare, marchand de bimbeloterie. Or, deux individus soupçonnés à la suite de ce vol: Charles Chain, dit « Charlot » et Henri Cattel, pressés de questions, ont fini par avouer qu'ils avaient remis trois des blagues volées à des parents et amis. Les trois blagues ont été saisies chez ceux qui les détenaient.

L'enquête ouverte par le commissaire de police du 2e arrondissement suit son cours.

Les nouveaux locaux d'œuvres de la paroisse Notre-Dame, à Tourcoing

(Ph. J. de Rx.)

Une vue du bâtiment donnant sur la cour du nouveau patronage

La réalisation du vaste plan d'aménagement de Tourcoing a nécessité de nombreuses expropriations d'immeubles appartenant non seulement à des particuliers, mais aussi à des organisations catholiques qui, par une curieuse coïncidence, se trouvaient sur le tracé des nouvelles artères à établir. C'est ainsi, par exemple, que la Maison des Œuvres de la rue des Orphelins a dû être abattue, alors qu'elle venait tout récemment d'être restaurée. Quant au Théâtre-Concordia, il a échappé, de justesse, à la destruction.

Les Œuvres de la paroisse Notre-Dame ont dû, elles aussi, abandonner leurs locaux de la place du Calvaire et des rues de la Latte et Fin-de-la-Guerre.

Il fallut trouver des immeubles pour les abriter. Ce ne fut, certes, pas chose facile, mais, grâce à des démarches persévérantes, on y réussit.

Grâce à l'amabilité coutumière de M. le chanoine Mouquet, nous avons pu les visiter mercredi, et nous pouvons assurer que tous les efforts ont tendu à faire grand et bien.

Le patronage d'enfants et de jeunes gens occupe un grand immeuble, de style flamand, 13, rue Saint-Blaise. Une cour spacieuse et pratique permettra à tous de pouvoir s'amuser et s'ébattre très aisément. Dans un vaste bâtiment, sont groupées la chapelle, la salle de jeux des grands, celle des petits, une salle de billard et une très jolie salle de gymnastique. Partout fonctionne le chauffage central et on a même aménagé une salle de douches, où les sportifs pourront passer après leurs exercices.

La Maison Sainte-Germaine. — Au n° 20 de la même rue, nous trouvons l'Ecole primaire libre de jeunes filles et les Œuvres féminines. Les locaux sont nombreux et conçus de façon à permettre aux jeunes filles qui fréquentent les Œuvres d'y trouver tout le confort qu'elles peuvent désirer.

De plus, on a créé une classe enfantine, qui reçoit les tout-petits, et une cour spéciale leur permet de se livrer à leurs jeux préférés, sans gêner les aînées.

L'Ecole primaire de garçons a pu s'installer dans un immeuble situé au 59, rue Saint-Blaise. Là, également, on remarque une organisation parfaite: salles de classes parfaitement aérées, éclairées et chauffées, cour pratique, service d'eau dans les W.-C.

Le Foyer Notre-Dame. — Mais les œuvres paroissiales, si nombreuses et si importantes, n'auraient pas pu trouver de place suffisante dans les locaux précités, et il fallut chercher un immeuble susceptible de donner entière satisfaction.

Or, précisément, place Notre-Dame, un très grand bâtiment était disponible; celui qui était précédemment occupé par la « Gazette du Franc ».

Des pourparlers furent engagés et l'acquisition eut lieu, mais il fut reconnu indispensable de procéder à d'importantes transformations. Après plusieurs mois de travail actif, le gros œuvre est maintenant achevé. Nous en parlerons dans un deuxième article.

M.-J.Sn.

enfants des écoles publiques primaires et maternelles. Trois séances sont prévues:

Le samedi 19 décembre, à 14 h. 30, pour les petites classes des écoles primaires.

Le dimanche 20 décembre, le matin pour les tout-petits des écoles primaires et l'après-midi, à 15 h. 30 pour les plus grands.

A chacun de ces séances, les enfants des différentes écoles, garçons et filles, raviront de leurs gracieuses évolutions le public qui viendra les applaudir. Au programme nous remarquons des chants, des chœurs, des duos, des saynètes, des féeries musicales, etc.

Une distribution de gâteaux, oranges et jouets sera faite à tous les enfants. La fête de Noël, si goûtée par tous, petits et grands, n'est pas là de s'effacer de l'âme de la population.

INSCRIPTION DES CHOMEURS. — Les chômeurs qui désirent obtenir leur inscription sont priés de se présenter à la Mairie de 14 à 16 h. (1er guichet, 1er étage).

SL. 137

Pour les étrennes, abonnez vos fillettes à

LA SEMAINE DE SUZETTE

qui, en même temps que de charmants récits enfantins, commence la publication de

Bécassine aux bains de mer

En prime, avec tout abonnement partant du 1er Janvier, envoi immédiat des 5 numéros de Décembre.

Abonnement d'un an, France et Colonies: 18 francs.
Etranger: 25 ou 32 frs., suivant pays.

Edit. GAUTIER-LANGUEREAU
18, Rue Jacob - PARIS - Ch. post. 336-47

WASQUEHAL

M. Florimond Macou victime de l'accident du Pavé de Lille succombe à ses blessures

Nous avons relaté en détail, dans notre édition d'hier mercredi, le grave accident arrivé mardi soir, au Pavé de Lille et au cours duquel M. Florimond Macou, 61 ans, demeurant rue Jean-Bart, cantonnier de la ville, fut grièvement blessé par la voiture de M. Constant Hoste, entrepreneur.

M. Macou, qui avait une fracture du crâne et du bras gauche, avait été transporté d'urgence à la clinique Descarpentrie, à Roubaix où il avait subi l'opération du trépan.

(Photo Huisman).
M. Florimond Macou

Cependant, en raison de la gravité de la blessure, les docteurs ne pouvaient répondre de la vie du malheureux.

De fait, M. Macou, en dépit des soins qui lui furent prodigués, succomba hier mercredi, un peu avant midi, sans avoir repris connaissance.

Très estimé de ses collègues et de la Municipalité, M. Macou était au service de la Ville de Wasquehal depuis une trentaine d'années.

L'administration municipale a d'ailleurs pris ses dispositions pour que les funérailles aient lieu aux frais de la commune. La dépouille mortelle de M. Macou sera ramenée à son domicile aujourd'hui et les obsèques seront célébrées samedi matin, en l'église Saint-Nicolas.

Ajoutons que le défunt, qui avait fait toute la campagne 1914-18, appartenait à la section des Anciens Combattants de Wasquehal-Centre.

L'enquête de la police

M. Ménard, commissaire de police, a poursuivi son enquête durant toute la journée d'hier et a entendu divers témoins et notamment M. Hoste, auteur involontaire de l'accident. Ce dernier déclare qu'au moment de l'accident, il roulait à une vitesse de 30 à 40 kilomètres à l'heure et qu'il n'a pas aperçu la victime, qui est venue se jeter sur la portière de sa voiture, brisant la glace, ainsi que la poignée de la portière. L'actif commissaire a également entendu dans la soirée quelques ouvriers belges qui se trouvaient au Pavé de Lille au moment de l'accident et qui ont fourni des renseignements sur les circonstances de cet accident.

LE COIN DES ACCIDENTS. — A la brasserie Michel Legrand, rue Testelin, l'ouvrier Joseph Zatollar, demeurant à Roubaix, rue de la Barbe d'Or, cour Carpentier, a eu la main prise par la toupieuse et porte des plaies pénétrantes à l'annulaire et au petit doigt droits.

— A l'usine de Saint-Gobain, l'emballeur Albert Dupréelle, 15 ans, 4, place Fénelon, à Wasquehal, a fait une chute au cours de son travail, se faisant une plaie à l'oreille droite. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin père.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception au débit de tabac, 90, rue de Tourcoing, aujourd'hui jeudi, pour les commerçants payant mensuellement. De 9 à 11 h. pour les lettres A à L et de 14 à 16 h. pour les lettres M à Z.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., à la salle des fêtes de la Mairie.

se trouvait une bougie à demi consumée.

Immédiatement, il porta cette étrange trouvaille au poste de police du 5me arrondissement. Des agents se rendirent aussitôt quai du Sartel, et à l'aide d'une ligne de mariniers commencèrent à sonder le canal.

Les sacs furent ouverts; dans l'un, en peau noire, se trouvait une reconnaissance du Crédit municipal de Roubaix, portant le N° 11.355; l'autre, en couleur acajou et de petite dimension contenait cinq centimes. Le chapeau est en soie noire et semble avoir appartenu à une femme d'un certain âge.

M. Fischer, commissaire de police a fait immédiatement une enquête en vue de découvrir l'adresse de la personne dont le sac contenait la reconnaissance du Crédit municipal.

Cependant l'enquête poursuivie au Crédit municipal n'a fourni aucun résultat intéressant, le titre que la malheureuse portait n'étant pas nominatif.

Nul doute cependant que les recherches entreprises ne fassent connaître d'ici peu l'identité des victimes à moins qu'il ne s'agisse d'une mise en scène dont on ne peut encore préciser les motifs.

ATTENTION. — Dernière quinzaine de vente au rabais avant transfert des magasins Coupleux Frères, 3, rue Carnot, à Tourcoing. Phonos, disques 20 fr. Pianos. 21728

M. FRANÇOIS CAMPENS REÇOIT LES PALMES D'OR DE LA COURONNE DE BELGIQUE

M. Thaune, consul belge, a remis ces jours derniers à M. François Campens, les titres et brevets de la distinction que vient de lui conférer le Gouvernement belge.

M. Campens est membre de l'administration générale de la Fédération des associations des anciens et anciennes élèves des écoles publiques de Roubaix où il apporte son concours au développement de l'œuvre des Colonies de Vacances, qui chaque année envoie une centaine d'enfants dans la forêt du Nouvion. Dans une récente fête, il a recueilli, grâce à son activité, des ressources précieuses pour cette œuvre. Les œuvres fédérales comprennent de nombreux nationaux belges qui collaborent au même titre que les Français. Les enfants de cette colonie étant également ou belges ou français sans distinction, le Gouvernement belge a voulu souligner l'intérêt qu'il portait à cette œuvre en décorant son secrétaire.

Toutes nos félicitations.

VISITER les magasins du Centre, c'est faire preuve de bon goût. 21723d

Les CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DES ARTS DÉCORATIFS ET DES STYLES A L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

La cinquième conférence sur l'histoire des arts décoratifs et des styles aura lieu le lundi 21 décembre, dans le grand amphithéâtre de l'école, à 14 h. 15. Entrée: Place Chevreul. M. Guillaume Janneau traitera le sujet suivant: « Grande décoration: de la peinture murale à la tapisserie ».

Comme précédemment, cette conférence sera illustrée de nombreuses projections de documents du plus grand intérêt artistique. Il est rappelé que ces conférences sont publiques et gratuites.

BALATUM en carpettes et au mètre. **Hourez**, 183 r. Epeule. T. 26.13. 21709

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le lundi 21 décembre, à 20 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, se clôturera la première série des réunions de la société par une conférence sur « la Chine », par M. le général Brissaud-Desmaillet, grand officier de la Légion d'honneur, secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris.

Ce dernier connaît bien le sujet qu'il a à traiter. Il fut pendant six ans attaché militaire en Chine et en Corée; puis de retour en France, il fut quelque temps après rappelé en Extrême-Orient pour organiser militairement la Chine en qualité de conseiller de la nouvelle République chinoise; il y créa l'aviation et y institua un cours des hautes études militaires.

Il appartint pendant la guerre à la légendaire division « L'Alsacienne », dite des « Diables Bleus ».

La causerie sera accompagnée de projections inédites.

PAPIERS PEINTS et LINOLEUMS. Hourez, 183 rue Epeule. T. 26.13 21710

A LA « MUTUELLE NADAUD »

Le Conseil d'administration s'est réuni au siège. Il est donné connaissance qu'à la suite d'une démarche faite à Lille, par le président, droit sera donné à la Mutuelle Nadaud pour ce qui concerne l'affiliation de ses adhérents à la caisse choisie par elle.

En conséquence, les sociétaires sont informés qu'ils n'auront plus à signer aucune formule concernant leur affiliation. Les communications relatives aux Assurances sociales leur seront faites directement par les services administratifs de la société. Les membres de la Mutuelle Nadaud qui ont été affectés par erreur à une caisse primaire seront regroupés par les soins de la société. Ceux qui ne seraient pas encore en possession de la carte rouge sont priés d'en informer le bureau de suite, boulevard de Strasbourg, 50.

Les dons de 5.000 francs de Mme Dengremont, en souvenir de son mari et de 100 fr. de la Mutuelle des Cheminots, seront remis au président du Conseil d'administration du Sanatorium de Sailly-lez-Lannoy, ainsi que les douze cents adhésions de mutualistes de Nadaud recueillies au cours de l'assemblée générale de dimanche dernier et le montant de la cotisation de ces adhésions.

Le paiement de la retraite (2e semestre 1931) aura lieu le dimanche 27 décembre, au siège, de 10 h. à midi. Les intéressés sont invités à se présenter munis du livret aux jour et heures indiqués.

Il est rappelé aux sociétaires assujettis à la loi des Assurances sociales qu'en cas de maladie ils ont à remplir les formalités suivantes:

1o Faire la déclaration de maladie au siège pour avoir droit au délai de carence (cinq premiers jours);

2o Retirer un dossier comprenant une carte-lettre, un certificat d'emploi et une feuille maladie;

3o Remettre la carte-lettre et le certificat d'emploi au siège, dans les quarante-huit heures.

Les élections du secrétaire général, du président de la Commission de contrôle et des

AVIS AUX ARTISANS. — Il sera procédé, du 21 décembre 1931 au 9 janvier 1932, à la formation des listes des électeurs appelés à prendre part à l'élection des membres de la Chambre des Métiers du Nord. Peuvent être inscrits sur ces listes: 1o Les artisans et compagnons d'artisans français, inscrits sur les listes électorales politiques, âgés de 25 ans et exerçant depuis trois ans, apprentissage compris, une profession dénommée dans le décret d'institution de la Chambre et exerçant cette profession dans le ressort de la Chambre depuis un an; 2o Les femmes remplissant les conditions de nationalité, de résidence et de profession énumérées ci-dessus. Les demandes en inscription sont reçues à la Mairie, rue du Maréchal-Foch, 2e étage, Bureau des Elections.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Pour l'inscription à la grande ducasse, un dernier délai est accordé jusqu'au vendredi 18 à midi. S'adresser à M. Liétar, 126, rue de la Gare, ou au 45, rue de la Paix. Voici le programme de la fête: A 19 h., repas. D'excellents chanteurs divertiront les convives. Exhibition des célèbres clowns musicaux Prouch et Pépé, dans leurs créations. Grand bal de famille.

AMICALE DU MOULIN. — L'Association offrira le samedi 19 décembre 1931, à 19 h. 30, une soirée récréative de Noël aux enfants de l'école et à leurs familles. Outre la participation d'artistes réputés, une projection cinématographique avec orchestre précédera une distribution de friandises et d'objets utiles aux enfants présents. Les amis de l'école sont invités à cette fête qui se terminera par le tirage d'une grande tombola gratuite.

LES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS, établis chez M. E. Boncourt, 96, rue Bernard, se sont rendus, dimanche dernier, dans la commune d'Ennevelin, afin de prêter gracieusement leur concours au concert de bienfaisance au profit de l'Arbre de Noël de l'Amicale des garçons. La Société eut une belle réception et M. Germain Vizne, virtuose et professeur d'accordéon, le jeune Boncourt, âgé de 12ans, et le jeune Herman, âgé de 11 ans, furent très applaudis. Le Comité remercie chaleureusement M. Henri Verstraete, président des Accordéonistes Roubaisiens.

CHORALE « LA RENAISSANCE ». — Ce soir jeudi, à 20 h., répétition générale de la Messe de Noël.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui jeudi, de 6 h. à 7 h. 30, permanence au siège, « Café Pandore », rue Pauvrée. Renseignements, adhésions.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h., dernière répétition générale en vue de l'audition du dimanche 20, en l'église St-Joseph, à la messe de 11 h. 30.

GROUPEMENT ARTISANAL de ROUBAIX, LANNOY et LEURS CANTONS. — Aujourd'hui jeudi, permanence, Renseignements divers et adhésions de 19 h. à 20 h. au siège, rue des Champs.

RADIO-CLUB. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Lagouge: Les accumulateurs.

HARMONIE DES « ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS ». — Demain soir vendredi, à 20 h., répétition générale pour les musiciens.

avec un poste
DESMET
auditions toujours parfaites
Dépositaire à Roubaix: DE RUYCK, 128, Grande-Rue (Tél. 18-53). 21237
Ouvert Dimanche toute la journée.

CROIX

L'ÉCLAIRAGE DU GRAND BOULEVARD

A la nuit tombante, qu'ils viennent de Roubaix ou de Flers, les automobilistes qui passent au Grand Boulevard s'étonnent de plus en plus de la grande différence qui existe entre l'éclairage de cette artère sur ces deux territoires et sur celui de la Ville de Croix. Là, c'est la pleine lumière; ici, l'obscurité absolue. A Roubaix et à Flers, les municipalités ont compris le devoir qui leur incombait: assurer par tous les moyens la sécurité des usagers du boulevard. A Croix malheureusement, aucune lampe, si petite soit-elle, n'indique aux automobilistes la route à suivre. Et cependant, l'Automobile-Club du Nord de la France s'est offert, à plusieurs reprises, à fournir le matériel nécessaire et même à poser à ses frais les lampes axiales. La Municipalité n'avait à payer que les frais d'éclairage. Aucun accord ne fut possible.

Le prétexte que ces frais d'éclairage doivent être supportés par les automobilistes ne tient pas à l'examen. Parmi ceux-ci, il y a beaucoup de petits commerçants, de modestes représentants, etc..., qui se sont vus forcés, à cause de leurs nombreux déplacements, à se procurer une automobile, laquelle bien souvent est achetée à tempérament. Et d'ailleurs, les automobilistes paient des impôts pour l'entretien des routes.

Espérons que le terrible accident survenu dimanche dernier fera revenir la Municipalité sur sa décision et que le Grand Boulevard sur le territoire de Croix se verra doter de lampes d'éclairages comme à Roubaix et à Flers.

« La Grande Amie » au Cercle Saint-Martin

Le dimanche 27 décembre, à 16 h. 30, le Cercle Comedia présentera dans la salle des fêtes Saint-Martin, rue Eugène-Guillaume: « La Grande Amie », drame en dix tableaux, tiré du roman de Pierre l'Ermite.

Cette séance est organisée au profit des Ecoles catholiques.

La location sans frais est ouverte chez M. Clovis Dewas, 16, rue Jean-Jaurès. Places à 5 fr., 3 fr. et 1 fr. 50.

L'arbre de Noël dans les écoles publiques

Une fête est organisée dans la salle municipale, Grand'Place, pour tous les

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 17 décembre 1931 — N° 1.

L'HÉRITAGE DE HONTE

PAR CLAUDE MONTORGE

CHAPITRE I
Les tendres plaintes

— Papa! papa! viens vite...

M. Montal avait entendu s'approcher un pas précipité, une respiration haletante derrière lui et il avait senti le timide effleurement d'un doigt léger doucement posé sur son épaule.

Il s'arracha à la contemplation de la prodigieuse et hallucinante vision de cauchemar que lui présentaient les trois rangées de grotesques alignés au-dessus du porche et des fines arcatures de Notre-Dame. Il se retourna les yeux éblouis, l'esprit encore hanté par la meute d'animaux, de larves, de gnômes, de monstres terrifiants qui s'élancent de la pierre comme pour interpeller ou intriguer les passants.

Il se trouva en présence de sa fille Yvonne, dont il n'avait pas reconnu la voix étranglée.

Elle était émue, très pâle, toute secouée de tremblements brusques.

— Qu'y a-t-il donc, ma petite « Mélogète »?

Il la regardait, étonné de cette insolite désolation qui crispait son visage et qui l'obligeait à recourir à toutes ses forces pour ne pas laisser couler en public des larmes imminentes dont elle avait la pudeur.

Ne s'expliquant pas la cause de son embarras, ni de ce grand bouleversement qui la rendait toute frémissante, il questionna:

— Le feu n'est pas à la maison?

— Non.

— Ton frère? peut-être... Un accident d'auto?

— Non. Rentrons ne m'oblige pas à parler ici.

Il soupçonna que le chagrin de sa fille était d'ordre sentimental et tout de suite il fut torturé par la pensée de tout ce qui pourrait surgir de navrant et de douloureux dans la destinée d'Yvonne, pour flétrir précocement sa grâce infinie, pour incliner cette âme d'enchantement si limpide et si délicate, pour ternir l'innocence candide de son esprit lumineux.

Depuis quelque temps il se sentait assailli de pressentiments qui l'obsédaient, qui le harcelaient et qui étaient nés il ne savait sous quelle influence occulte et inexplicable.

La nuit, il s'éveillait brusquement oppressé d'une incompréhensible inquiétude qui le maintenait longtemps le cœur palpitant, les yeux ouverts, dans le noir.

Il songeait alors, avec une terreur affolée, à d'invraisemblables possibilités qui pourraient fondre, non pas sur lui qui était en état de leur opposer un cœur plein d'indulgence et douce philosophie, mais sur ses enfants, Yvonne et Jacques, à qui le destin ferait peut-être payer la chance qu'il avait eue de n'avoir jamais à se plaindre des hommes ni de son sort.

Quand il raisonnait, quand il songeait au lourd tribut qu'il avait payé au malheur par la perte d'une compagne incomparable que la mort lui avait ravie, il reconnaissait qu'il avait peut-être le droit d'être satisfait tout simplement parce qu'il sentait sa vie en quiétude, définitivement fixée comme une barque amarrée à un anneau dans le coin d'un bassin tranquille.

La mort de sa femme avait été considérée par lui d'abord comme une irrémédiable catastrophe.

Puis il s'était tenu ce raisonnement consolant et logique que la vie n'est qu'une épreuve passagère et rapide, un court maillon d'une chaîne sans fin et que la mort est donnée pour fournir le moyen de mettre un terme à la grande pitié des hommes, à cette affreuse solitude qui est notre tourment et notre expiation depuis le commencement du monde.

Il s'était persuadé peu à peu qu'il s'était hissé, du fond insondable des ténèbres, à la lumière de la vie, pour se rendre vers le mystérieux rendez-vous donné par le tendre amour maternel qu'il avait trouvé penché sur son berceau, et vers l'autre amour que lui avait apporté un être qui avait, par un décret d'une loi d'harmonie, gravité vers lui du fond de son obscure destinée.

Non, ce n'était pas le hasard qui avait fait naître son bonheur.

Et ses méditations lui révélaient la certitude qu'il s'était uni avec l'être prédestiné, qui s'était trouvé là, à un point nommé, par un agencement formidable de concours et de coïncidences, non pas seulement pour d'éphémères années, mais pour toute l'éternité.

Pour lui, M. Montal ne redoutait plus rien de la vie et, malgré ces appréhensions qui le talonnaient depuis quelque temps, ces malaises d'âme qui ont des analogies avec les sensations physiques annonciatrices d'une grippe, d'une maladie grave qui couve, il s'efforçait de se rassurer, de demeurer calme, inébranlablement.

Mais ses efforts n'arrivaient pas au résultat souhaité. Il avait l'obscur pressentiment du drame qui se préparait autour de lui dans l'ombre, et dont il ne parvenait pas à distinguer les fils ni la trame.

Il se sentait menacé, mais par quoi, en quoi? A quel moment et de quel manière serait-il frappé?

Il se le demandait avec une fièvre croissante, depuis quelque temps.

Ses enfants ne lui donnaient que de la satisfaction.

Jacques avait terminé ses études et passé sa thèse de doctorat en médecine dans des conditions remarquables.

C'était un beau et robuste jeune homme au visage séduisant, que ses amis recherchaient avec un empressement dont son père était fier. Il avait l'intelligence ouverte, le cœur bien placé et le regard plein de franchise.

Jacques avait la modestie de ceux qui sont tellement riches en qualités foncières, qu'ils sentent bien qu'il n'est pas nécessaire de s'en prévaloir et encore moins de s'attribuer d'imaginaires mérites pour ne point passer inaperçus.

Il n'était ni superficiel ni fat.

Il avait le goût des choses sérieuses, cette charmante naïveté, cette délicatesse sentimentale qui attirent, captivent, séduisent, changent la plus froide indifférence en cordiale et fervente sympathie.

Quant à Yvonne, elle n'était que grâce, que pureté, que gentillesse. Son teint diaphane, la lourde et souple masse de ses cheveux châtains, ses larges yeux pensifs, sa beauté idéale, sa distinction, sa douceur, le charme pénétrant et subtil qui émanait de toute sa personne et ce quelque chose d'ailé, d'onduleux, de follement jeune qui ajoutait de la grâce à sa démarche, lui avaient valu déjà un hommage flatteur dont elle avait fait la confidence et qui l'avait comblé de joie.

Sa fille n'avait jamais eu de secret pour lui.

Il lisait à livre ouvert dans ses yeux et, dans son âme, il voyait passer les plus fugitives pensées.

Il se rappelait comme elle avait le cœur battant quand, après s'être jetée à son cou, elle lui avait dit

— Papa, de grands événements se préparent.

Il faut t'attendre à des étonnements et à des surprises considérables.

Tu sais que nous avons projeté une course fantastique en automobile, dans la nuit de mai où sera célébrée la fête des feux?

Eh bien! pendant que toute la Bourgogne flambera, embrasée par un immense feu de joie qui illuminera le ciel tout entier pendant que, de tous côtés, des chants retentiront et des danses s'organiseront comme pour une unanime réjouissance, un jeune homme te demandera ma main.

Il le fera à la grande lueur de la flamme qui purifie, qui réchauffe, qui éclaire, qui a vaincu les ténèbres de la flamme joyeuse qui étincelle et qui pétille...

Et tu seras très content de la lui accorder, parce que ta fille aura l'espoir d'être la plus heureuse des femmes et la plus tendrement aimée...

Le cœur tremblant d'émol, M. Montal n'avait posé qu'une question, n'avait même prononcé qu'un nom:

— Serge Darcey?

Et sa fille, confuse d'avoir été devinée avant d'avoir livré totalement son secret, avait ajouté en l'embrassant

— Tu es donc sorcier?

— Il n'est pas indispensable d'être sorcier pour dénombrer tous les cailloux blancs qui sont au fond d'une source claire de montagne, toutes les pensées qui tourbillonnent, comme un vol candide de colombes, dans cette chère petite tête.

— Et pourtant, ce n'est là que la moitié de ce que je pourrais dire.

Cette fois, M. Montal avait été pris au dépourvu.

— Le même jour, à la même heure ton fils Jacques te suppliera d'aller demander la main d'une jeune fille qui est...

L'architecte avait été parcouru d'un frisson, il était devenu plus sérieux et c'est d'une voix émue qu'il avait hasardé

— Ta meilleure amie?

— Décidément, s'était écriée Yvonne, tu es un devin infaillible. Mais ce n'est pas moi qui l'ai dit. Je n'ai pas trahi le secret...

M. Montal avait posé d'autres questions et c'est avec une joie profonde qu'il avait appris que Serge Darcey sans oublier une seule minute la délicieuse pureté d'une âme comme celle de sa fille, s'était informé auprès d'Yvonne, avec du tact et des précautions infinies, si elle n'avait pas déjà disposé de son sœur et s'il lui était favorable.

(*A suivre.*)